

## Informations générales du dispositif Rénov'Habitat

### Rénov'Habitat c'est quoi ?

Rénov'Habitat est le service d'accompagnement de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche offert aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux pour améliorer leur logement.

### Pour qui ?

- Les propriétaires occupants,
- Les propriétaires bailleurs,
- Les locataires,
- Les copropriétés.



Du territoire de la Communauté de  
communes des Gorges de l'Ardèche

### Quels travaux ?

- Les travaux d'économie d'énergie (chauffage, isolation...),
- Les travaux d'adaptation (rénovation de salle de bain, monte escalier...),
- Les travaux lourds (logements très dégradés).

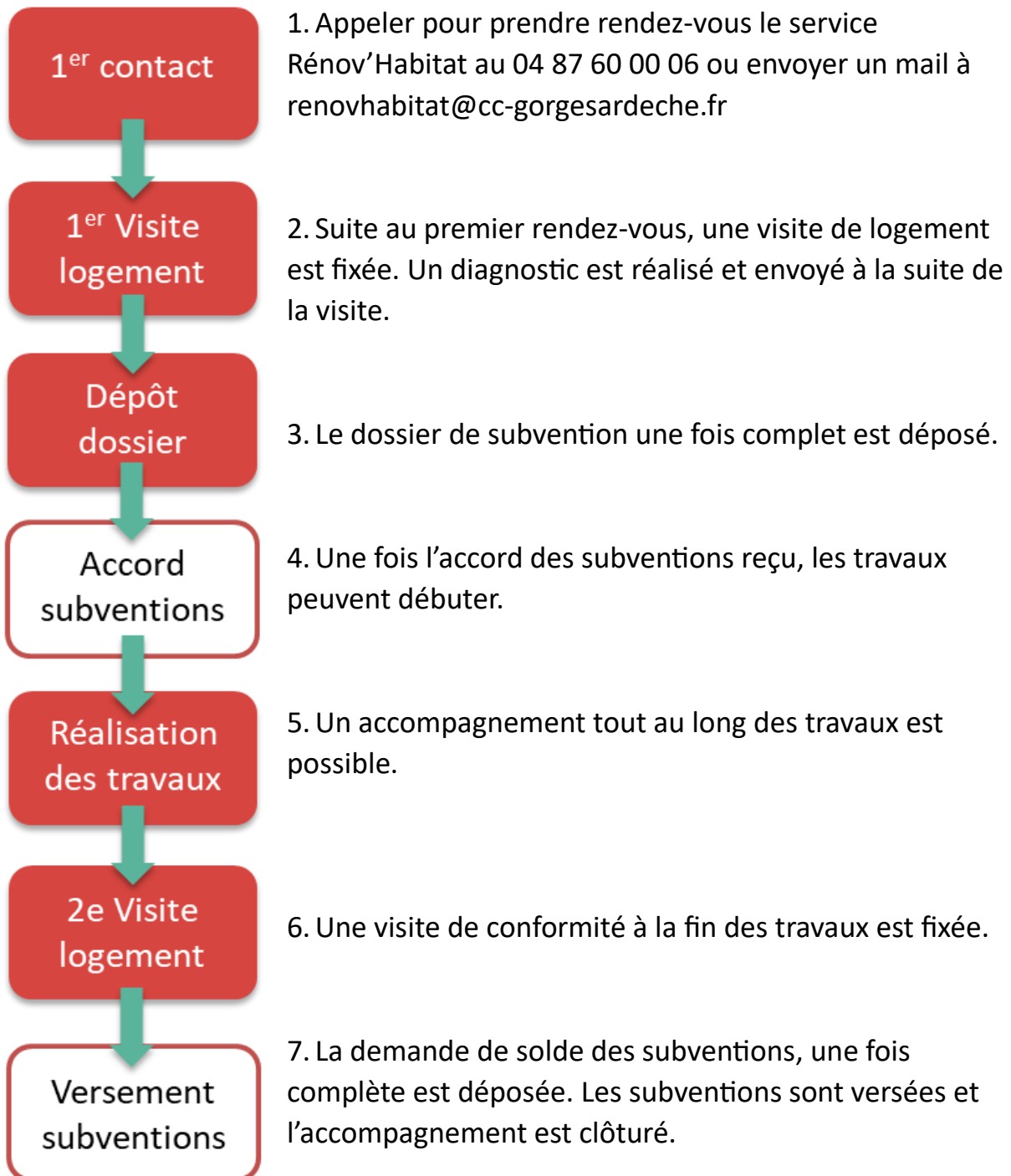
Contactez RénovHabitat :

- **04 87 60 00 06**
- **renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr**

Prenez rendez-vous en permanence sur :

- Le site **www.cc-gorgesardeche.fr**

## Les étapes d'accompagnement par Rénov'Habitat :



**Ne pas commencer les travaux avant l'accord écrit des financeurs.**

